21e ANNEE — NUMÉRO 99 FRIBOURG : GRAND'RUE, 13 JEUDI 30 AVRIL 1891

LA LIBERTÉ

Macti animo astote Dilecti Filii et viriliter agite in Deo fidentes, cujus causæ servitis hujus apostolicæ cathedræ doctrinis innixi.
(Bref de Pie IX à la LIBERTÉ.)
La Presse est une Œuvre pie, d'une utilité souveraine. (PIE IX.)

O. I. X. M. V. X.

Libenter etiam perspeximus vobis in eo ministerio quo fungimini propositum esse firmiter monitis adhærere quæ ab hac Sancta Sede catholicis scriptoribus sunt tradita.
(Bref de Léon XIII à la LIBERTÉ.)

ABONNEMENTS

	SUISSE	ÉTRANGER
Un an	12 fr.	25 fr
Six mois	6 » 50	13 »
Trois mois	4 »	7 »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Paris, 29 avril.

D'après les dépêches parvenues au ministère de l'intérieur, l'agitation socialiste s'est accrue dans les provinces.

On éprouve des craintes pour le 1er mai.

Rouen, 29 avril.

La conférence socialiste a adopté un ordre du jour invitant le gouvernement à commencer avec les gouvernements étrangers les négociations pour la journée de huit heures.

Seraing (province de Liège), 29 avril.

On estime à 6,000 le nombre des ouvriers qui chômeront le 1er mai.

Rome, 29 avril.

Les journaux catholique ouvrent une souscription pour couvrir les frais des dommages causés au Vatican par l'explosion.

Un anonyme a fait parvenir au Saint-Père la somme de 100,000 francs.

Nazareth, 29 avril.

Le pèlerinage marche bien.

La procession de Nazareth, favorisée par un temps délicieux, a été plus belle que jamais. Elle a été présidée par les évêques pélerins. Tous sont remplis de joie.

Les santés sont bonnes. Nous partons pour le Thabor.

Lisbonne, 29 avril.

L'ambassadeur anglais étant atteint du typhus, *les négociations pendantes entre* l'Angleterre et le Portugal ont été interrompues.

Manipour (Indes), 29 avril.

Les trois colonnes anglaises qui se disposaient à attaquer la ville, l'ont trouvée déserte. Tous les habitants s'étaient enfuis emportant les provisions.

On a retrouvé dans un enclos du palais les têtes des officiers anglais massacrés par les Manipouris.

New-York, 29 avril.

Mme Caton, mère de M. Harrison, président des Etats-Unis, est tombée de voiture dans un voyage dans l'Indiana. Les médecins considèrent son état comme désespéré.

Constantinople, 29 avril.

Le sultan a fait arrêter plusieurs dignitaires et personnages de marque de la Sublime-Porte pour avoir rompu le jeûne du Rhamadan. Plusieurs officiers du sultan ont été arrêtés aussi pour avoir été trouvés dans des maisons mal famées.

Le sultan très irrité songe à exiler les coupables dans la Tripolitaine.

Minden, 29 avril.

Le général commandant a reçu l'ordre de tenir prête pour toute éventualité la garnison de cette place.

Hongkong, 29 avril.

Une épidémie grave mais encore indéterminée a éclaté à Canton. On ne sait si l'on est en présence du choléra ou de l'influenza. Plus de 100 personnes meurent journellement.

Genève, 28 avril.

Le Conseil administratif de la ville de Genève (composé de cinq membres) était appelé aujourd'hui à élire un président, pour remplacer M. Th. Turrettini, sortant de charge.

Le Conseil a porté son choix sur M. Alfred Didier, qui appartient au parti radical, mais n'est point un homme militant.

La Landsgemeinde d'Obwald

Berne, le 28 avril 1891.

La Landsgemeinde d'Obwald, ordinairement paisible comme le sont les assises populaires de Petits Cantons, promettait cette année quelque incident mélodramatique et cette perspective n'a pas manqué d'attirer un grand nombre de spectateurs. Leur attente a été déçue et les amateurs des grandes réunions tumultueuses n'en ont pas eu pour leur argent.

On sait que M. Durrer, l'un des deux ou trois hommes politiques du canton parmi lesquels sont choisis alternativement les landammann, avait donné sa démission comme conseiller d'Etat à la suite de son échec aux élections du 26 octobre, ayant été avantageusement remplacé par M. le docteur Ming. M. Durrer avait annoncé en même temps son intention inébranlable de se retirer de la vie politique, parce que le peuple lui avait infligé un désaveu pour son attitude au Conseil national. Le conseil d'Etat et le Grand Conseil du petit canton essayèrent en vain de faire revenir M. Durrer à de meilleurs sentiments. Il se montra intraitable ; on aurait pu croire qu'on avait affaire à quelque républicain indomptable qui trouve dans le dédain des instances que l'on fait auprès de lui la compensation de ses déboires électoraux. Il n'en a rien été. Mais procédons par ordre dans la narration des faits.

Le Jura-Simplon avait organisé un train spécial pour les visiteurs de la Landsgemeinde ; ce train partit de Lucerne à 9 h. 30.

A mon grand étonnement, je trouve sur le perron du chemin de fer du Brunig à Lucerne l'état major du parti radical bernois presque au complet. Il y a là MM. Brunner, Jolissaint, Stockmar, Buhlmann, Schmid, de Berthoud, Joost, Scheurer et autres encore ; je remarque l'absence de M. Gobat. Est-ce que ces Messieurs vont assister au triomphe de leur ancien ami, M. Durrer ? Ils en ont l'air.

Tandis que je me *pose ces questions*, le train emporte les voyageurs. Nous passons par Horw, et touchons à Hergiswyl le sol du canton de Nidwald, pour nous enfoncer pendant cinq minutes dans la nuit du tunnel du Lapperberg qui a coûté non pas la vue, mais la place à un ancien directeur du Jura-Berne-Lucerne qui s'était fait une idée inexacte de l'opiniâtreté du granit d'Obwald plus dur et plus inébranlable que les résolutions de M. Durrer. A Alpnach et à Kerns, de nombreux paysans montent dans la voiture. Leur conversation naturellement roule sur la question du jour :

— Qu'est ce que tu penses de l'élection d'aujourd'hui ? commence un gaillard à la barbe rouge, se tournant vers son voisin.

— Le landammann est bien résolu à maintenir sa démission, reprend l'autre.

— Alors la journée sera agitée, reporte un troisième.

— Ils s'en diront de belles.

Et sur ce ton là continuent les conversations entre deux fumées de pipe.

Les citoyens voyageurs se montrent en général favorables à M. Durrer. Il ne faut pas s'en étonner ; la contrée que nous traversons est son fief ; la commune de Kerns, dont il est originaire et qu'il préside depuis d'innombrables années, en a donné la preuve quand, aux élections d'octobre, elle a donné 500 et quelques voix à son concitoyen et 58 seulement à M. Ming. Quand les hommes de Kerns parlent de M. Durrer, ils l'appellent le landammann tout court sans prononcer son nom. De même à Sarnen, en parlant du chef de la droite, on dit simplement le landammann et tout le monde sait de qui il s'agit.

A dix heures et demie le train arrive à Sarnen. Il y a déjà beaucoup de monde aux environs de la gare et un peu partout dans le village. La foule augmente à chaque instant par l'arrivée de braves paysans qui, dédaignant les inventions modernes, ont fait le voyage à pied. Je monte rapidement au Landenberg où aura lieu à l'instant la grande assemblée populaire, dont je vous ferai le récit demain.

CONFÉDÉRATION

Traités de commerce. — Ainsi que nous l'a appris hier une dépêche de Berne, les représentants des divers groupes de la grande industrie sont invités à se rencontrer le lundi 4 mai au palais fédéral, pour exposer à MM. les négociateurs Hammer et Cramer-Frey et motiver leur manière de voir, d'une part au sujet des concessions à réclamer par la Suisse lors des négociations, de l'autre au sujet de celles qu'elle pourra accorder. Les consultations auront lieu successivement et par groupes.

Les représentants de l'agriculture seront entendus le 6 mai et ceux de la petite industrie le 8 mai.

La convocation des représentants de la grande industrie se fera par le directoire de la Société commerciale et industrielle *suisse, qui établira aussi les divers groupes*; celle des représentants de la petite industrie et de l'agriculture, par le département de l'industrie et de l'agriculture.

On s'est enfin décidé à consulter les intéressés avant de les sacrifier.

Assises fédérales. — En présence de M. Scherb, procureur de la Confédération, la Chambre criminelle du Tribunal fédéral a procédé hir au tirage au sort des noms de 54 jurés pour les assises de Zurich (3e cercle : Argovie, Zurich, Schaffhouse, Thurgovie, Zoug, Schwyz et Unterwalden).

De ces 54 noms, le procureur de la Confédération ainsi que les accusés peuvent en récuser 40 (chaque partie 20). Dans le cas où le nombre des récusations n'atteindrait pas 40, la Chambre criminelle tire au sort les noms des 14 jurés devant fonctionner. La prestation du serment aura lieu à Zurich le lundi 29 juin.

Tribunal fédéral. — On télégraphie de Bâle à la *Nouvelle Gazette de Zurich :* On nomme ici, comme devant succéder au regretté M. Kopp, M. Speiser, membre du gouvernement bâlois, juriste éminent et dont la réputation est établie de longue date. D'autre part, nous savons qu'éventuellement M. le conseiller national Speiser déclinerait une candidature.

Ecole de santé. — Les cours sanitaires pour officiers de santé viennent de se terminer à Bâle. L'école comprenait environ 25 participants. Parmi les médecins nommés au grade de premiers lieutenants, nous remarquons le Dr Conrad Bruhin, membre de la *Burgundia*, et M. Germain Viatte, membre de la *Rauracia* et ancien élève du Collège Saint-Michel.

NOUVELLES DES CANTONS

Bazar de l'Œuvre du clergé. — Un Bazar est ouvert depuis lundi au Kiosque des Bastions, à Genève, en faveur de l'Œuvre du clergé catholique-romain. Le Bazar est magnifiquement organisé et abondamment pourvu d'articles tentants. Le buffet est, de son côté, largement approvisionné. Aussi les recettes des premiers jours ont-elles été superbes, et le *Genevois* signale un conservateur protestant, qui a déposé un napoléon de 50 francs.

Dimanche, à 5 heures, Mgr Broquet, vicaire-général, s'est rendu au Kiosque des Bastions, pour y appeler les bénédictions de Dieu sur les travaux des vaillantes dames et des hommes de cœur qui ont organisé un Bazar dans le but de subvenir aux frais du culte catholique. La cérémonie a commencé par la lecture d'une lettre de Son Eminence le cardinal Mermillod et d'une autre de Mgr Deruaz. Le *Courrier de Genève* en donne le texte, et nous croyons être agréables à nos lecteurs en le reproduisant dans nos colonnes :

Rome, 20 avril 1891.

MADEMOISELLE,

Je tiens, avant que vous ne commenciez votre Bazar, à vous remercier du dévouement que vous mettez à son succès. Je m'y associe de loin et j'ai demandé au Saint-Père une bénédiction pour vous, pour toutes les Dames patronesses et pour toutes les âmes généreuses qui apporteront leur concours à cette Œuvre si nécessaire.

Je vous envoie trois objets qui n'ont d'autre valeur que de venir de Rome et qui pourront peut-être susciter quelques acheteurs dévoués.

Vous venez en aide à votre admirable clergé qui prie, travaille et lutte dans la liberté et la pauvreté pour le service spirituel des âmes et la consolation de tous ceux qui souffrent, accablés par l'infirmité, la maladie ou la détresse.

Ma sœur, qui me quitte, vous portera les objets que j'offre à votre vente de charité.

Recevez, avec mes remerciements, les vœux les meilleurs pour le succès de votre courageuse entreprise.

† GASPARD, cardinal MERMILLOD.

* * *

Fribourg, 24 avril 1891.

Au Comité et aux Dames patronesses du Bazar et de la vente en faveur de l'Œuvre du clergé à Genève.

J'ai appris avec la plus vive satisfaction le zèle que votre Comité a déployé dans l'organisation du Bazar et de la vente destinés à venir au secours de l'Œuvre du clergé dans le canton de Genève. Cette Œuvre est devenue indispensable dans les circonstances actuelles. Elle est un des moyens les plus efficaces pour la conservation de la foi par l'entretien du culte divin.

Aussi est-ce avec le plus grand empressement que je joins mes encouragements aux encouragements si souvent donnés par mon illustre et vénéré prédécesseur et que j'unis mes bénédictions aux bénédictions qu'il aimait tant à donner à cette Œuvre si sainte et si nécessaire.

Les difficultés momentanées auxquelles cette Œuvre peut être exposée ne doivent pas abattre les courages ni lasser les bonnes volontés, mais bien plutôt les enflammer.

La divine Providence peut permettre l'épreuve, mais elle n'abandonne jamais ceux qui sont de bonne volonté pour la supporter.

Ce ne sont pas les occasions qui rendent fragile, mais ce sont les occasions qui montrent la valeur. *(Imit. de J.-C.)*

L'épreuve de ce moment montre ce que votre foi peut soutenir, ce que la charité peut produire, ce que l'organisation actuelle peut supporter ; vous pouvez ainsi, fermes sur ce solide appui, vous pouvez atteindre avec plus de confiance ce que l'avenir pourra donner.

Permettez-moi d'unir ma modeste offrande à celles faites par tant d'âmes généreuses et charitables.

Recevez les meilleures bénédictions de l'évêque et l'assurance de son religieux dévouement.

† Joseph DERUAZ,
Evêque de Lausanne et Genève.

Eglise de Davos. — M. le curé Crapp, de Davos, autorisé par Mgr l'évêque de Coire, fait un instant appel à la générosité des catholiques, pour l'aider par leurs dons et souscriptions à la construction d'une nouvelle église dont sa paroisse a le plus grand besoin. Nous reproduisons une *partie de son appel :*

Par suite du florissant développement dont jouit la station climatérique de Davos, notre église, qui date à peine de quinze ans, se trouve trop étroite pour le nombre croissant des fidèles.

Le dernier recensement accuse une population catholique de 800 habitants, disséminés dans la vallée. Qu'on ajoute à ce chiffre le chiffre important des curistes, celui des gens de service, des ouvriers surtout, qui viennent chaque année, en foule de plus en plus considérable, chercher ici un emploi, et l'on pourra, sans exagération aucune, évaluer de 1800 à 2000 le nombre total des catholiques. Or, c'est tout au plus si notre chapelle contient 300 personnes !

Aussi la construction d'une nouvelle église est-elle actuellement pour nous d'une *indispensable nécessité.*

Mais une église en rapport avec nos besoins suppose, tout en restant dans les limites exactes de la simplicité, un devis minimum de 80 à 100,000 fr. Nous avons déjà recueilli quelques offrandes, mais la somme exigée est bien loin d'être réunie. Voilà pourquoi nous adressons au monde chrétien un appel charitable, voilà pourquoi nous frappons à la porte de tous les cœurs, comptant beaucoup sur les saintes inspirations et les sentiments généreux.

C'est tout d'abord à nos frères dans la foi catholique, à nos compatriotes comme à ceux du dehors, que nous demandons, de toute notre âme, de nous assister dans ce pressant besoin et de contribuer, ne fût-ce que d'une obole, à la construction de cette nouvelle église. Quatre fois l'an, le Saint-Sacrifice de la messe sera offert pour les bienfaiteurs vivants et décédés ; même, si quelque personne plus charitable, nous donnant davantage, demandait davantage, nous sommes disposé, dans la mesure du possible, à souscrire d'avance à ses pieuses conditions.

Mais notre appel s'étend aussi à tous les chrétiens, quels qu'ils soient, qui ont à cœur l'honneur de Dieu : ceux-là, nous les prions de nous aider, par leur aumône, à élever à Dieu son temple.

Celui qui ne laisse pas sans récompense un verre d'eau donné par amour, saura rendre à chacun le centuple.

Un champion catholique vient de mourir à Genève. M. Johannès de Montfalcon, ancien maire de Plan-les-Ouates, s'était distingué par son énergie dans la résistance à la persécution. Son attitude lui valut d'être révoqué comme maire, car c'est ainsi qu'on entend la souveraineté communale dans certains cantons où le peuple nomme soi-disant ses présidents de communes.

Nous nous souvenons encore de la belle démonstration de l'Union des campagnes que présidait M. de Montfalcon en 1873 et qui réunit plus de 10,000 catholiques genevois. M. Hänggi, actuellement membre du gouvernement soleurois, y assistait et, comme nous, admira le caractère populaire de cette manifestation catholique.

Agitation ouvrière à La Chaux-de-Fonds. — Les ouvriers charpentiers, menuisiers et ébénistes ont envoyé au syndicat patronal une lettre dans laquelle ils réclament la journée normale de 10 heures, une augmentation de 20 % sur les prix actuels et ils demandent aux patrons de n'occuper que des ouvriers faisant partie de leur syndicat.

A ces demandes, les patrons ont répondu par une lettre laconique et sèche et par l'envoi du tarif qu'ils proposent. Or, ce projet baisse à peu près tous les prix. Il contient une *vague déclaration de hausse de* 10 % sur le tarif projeté, mais ce 10 % équivaudrait à peine aux prix actuels. Les menuisiers consentent à accorder la journée de dix heures en hiver; ils fixent 11 heures en été.

Les ouvriers leur demandaient de payer l'heure 45 centimes au minimum, sans d'ailleurs fixer un maximum, les patrons leur répondent en proposant 35 à 50 centimes l'heure.

Les ouvriers, au nombre de plus de cent, faisant partie du syndicat des charpentiers, menuisiers et ébénistes, ont eu une réunion, samedi soir, à Gibraltar, pour savoir si l'on commencerait la grève lundi.

Ils ont cru comprendre qu'en se mettant en grève, ils ne feraient que tomber dans un piège qui leur était tendu par les patrons. Ceux-ci n'ont pas d'ouvrage pressant, ils peuvent se reposer quelques semaines, laisser les ouvriers épuiser leurs ressources, puis leur dicter les conditions les plus défavorables.

Par ces motifs, les ouvriers ont ajourné la grève jusqu'au moment qui leur semblera opportun; mais ils ont décidé aussi de repousser énergiquement les propositions qui leur étaient faites et de maintenir fermement toutes leurs réclamations, en ce qui concerne la fixation d'une journée normale de 10 heures, été et hiver, et en ce qui concerne l'obligation pour le patron de n'occuper que des ouvriers syndiqués.

Fêtes universitaires de Lausanne. — Les fêtes que nos voisins de Lausanne s'apprêtent à célébrer pour la transformation de l'Académie en Université s'annoncent comme très brillantes. Voici le programme du second jour :

9 h. 45. Réunion sur la place Montbenon.

10 h. Exécution de la cantate de Pestalozzi par 2000 écoliers et écolières de Lausanne.

10 ¾ h. Départ pour Ouchy.

11 ½ h. Embarquement.

Midi. Départ. — Tour du haut lac.

1 ½ h. à 2 h. Arrivée des bateaux à Montreux.

6 ½ h. Embarquement. — 7 h. s. Départ.

Les invités seront répartis en trois bateaux : 1er bateau (environ 350 personnes). Délégations des autorités suisses et étrangères; représentants des Universités.

2e bateau (environ 800 à 850 personnes). Les étudiants.

3e bateau (de 600 à 700 personnes). Représentants des autorités communales et cantonales ne faisant pas partie des délégations officielles, anciens étudiants de l'Académie, autres invités.

Les invités du premier bateau seront reçus *officiellement* au Kursaal de Montreux où un dîner leur sera offert par le Comité des fêtes. Les hôteliers de Montreux mettent libéralement à la disposition de M. Degenmann, restaurateur, un très fort subside pour lui permettre de faire très bien et lui assurent le concours de leur personnel.

Quant aux invités des 2e et 3e bateaux, une collation, arrosée d'un excellent vin du crû, leur sera offerte dans les hôtels de Clarens et de Territet par la caisse du Cercle.

Le troisième jour est exclusivement réservé aux fêtes des étudiants et cette partie du programme paraît devoir être, sinon la plus arrosée, du moins la plus originale.

Zèle mal placé. — Un cas curieux vient de donner lieu à de longs débats à la Cour d'appel du Tribunal cantonal de Zurich.

Au cours du rude hiver que nous venons de traverser, trois garçons âgés de 13 à 15 ans avaient commis le crime assurément *abominable de recueillir sur la place* d'armes de l'artillerie de Bülach les débris de bois provenant des tirs et de porter ces débris chez eux.

La police s'empressa de courir sus à ces dangereux malfaiteurs. Traduits devant le tribunal de district, les trois garçons furent condamnés à plusieurs jours d'emprisonnement.

Les parents recoururent contre ce jugement, mais le Tribunal n'en ordonna pas moins l'incarcération immédiate des accusés. Les pauvres garçons durent ainsi subir leur peine.

Le recours était parvenu toutefois à la Cour d'appel. Dans sa dernière audience, celle-ci a déclaré qu'on ne pouvait taxer de vol ou de dommage à la propriété l'acte commis par les trois garçons, et elle a cassé le jugement de première instance.

Cet arrêt est absolument illusoire pour les intéressés, puisqu'on les a forcés, contre tout droit et équité, à subir leur peine alors qu'un recours avait été interjeté.

Cette manière d'agir constitue un véritable scandale et ne fait pas honneur aux tribunaux zuricois.

Foire des cuirs à Zurich. — La Kermesse du printemps où se fait surtout un grand commerce de peaux et de cuirs, s'est ouverte hier au milieu d'une grande affluence. Il semble que tous les corroyeurs et tanneurs du monde s'y soient donné *rendez-vous*, les tractations marchent bon train et s'annoncent comme très rémunératrices.

Les ouvriers bâlois et le 1er mai. — M. Rutschmann, maître-vitrier, a interpellé hier au Grand Conseil le gouvernement de Bâle-Ville, sur ses intentions relatives au premier mai et spécialement sur le congé à accorder aux ouvriers de l'Etat. La réponse du gouvernement n'ayant pas satisfait M. Rutschmann, celui-ci a déposé une motion qui devait être discutée dans l'après-midi.

Dimanche, le rédacteur A. Steck, de Berne, a parlé dans une réunion socialiste, du droit au travail. L'assemblée a voté une résolution affirmant son désir de voir se réaliser ce droit par le moyen de l'initiative fédérale populaire.

Le 1er mai. — Le comité de l'Union ouvrière lausannoise a répandu lundi une proclamation sur papier rouge, en faveur de la journée de 8 heures, réclamant pour les ouvriers la possession des instruments de travail et du sol, et se terminant par ces mots : Vive la journée de 8 heures! Vive la démocratie socialiste!

Décès. — Dans la nuit de mardi est décédé à Hottingen, près Zurich, le colonel J.-K. Wolff, ancien chef d'arme du génie. Le défunt était âgé de 72 ans. Ses obsèques auront lieu jeudi.

La votation populaire à Bâle, sur le projet de participation de l'Etat à la construction des lignes de chemin de fer est fixée au 5 juillet, époque où a lieu également la votation sur l'initiative.

Aux scrutins de ballottage pour le Grand Conseil de Saint-Gall, les deux candidats de Niederbüren se retirent en faveur du Dr Lutz. La votation dans les communes de Thal, Sainte-Marguerite et Niederbüren aura lieu le 10 mai. Le Grand Conseil entrera en session le 19 du même mois.

Ballottages à Saint-Gall. — Le scrutin de dimanche a donné les résultats suivants : à Wallenstadt est élu un libéral, le capitaine Eberle; à Jona, un conservateur, le président Murer; à Ganterswil, un libéral, le conseiller communal Keller.

L'ouverture de l'exploitation régulière du chemin de fer à voie étroite Genève-Vaudœuvres est autorisée pour le 30 avril.

Antiquités. — Lundi dernier, au Levron, hameau de la commune de Vollèges, on a découvert un tombeau romain, en creusant les fondements d'une maison. La bière, parfaitement conservée, était construite en dalles et mesurait six pieds de longueur sur un pied et demi de largeur. Une pierre la fermait hermétiquement et cependant les ossements du cadavre étaient recouverts d'une forte couche de terre. Plusieurs fois déjà de pareilles découvertes ont été faites au Levron et toujours on y a remarqué cette terre qui remplissait la bière bien que celle-ci fût hermétiquement fermée. On voit clairement que cette terre y a été mise à dessein, particularité qu'on ne rencontre pas ailleurs.

ÉTRANGER

COURRIER TÉLÉGRAPHIQUE

(Dépêches du 28 avril.)

L'AGITATION OUVRIÈRE

Paris. — Un manifeste anarchiste excitant les soldats à la révolte et annonçant une manifestation de la jeunesse « antipatriote » pour le 1er mai devant la caserne du Château-d'Eau a été affiché cette nuit sur les murs de Paris et aussitôt arraché par la police.

Rome. — La presse est unanime à féliciter M. Nicotera pour les mesures préventives qu'il prend en vue des manifestations ouvrières du 1er mai.

Les révolutionnaires, qui comptaient sur la pusillanimité des autorités, seront absolument déçus. On ne redoute des désordres que dans deux ou trois villes, Naples, Bologne et Côme. Dans cette dernière ville, où trente-deux Sociétés ouvrières ont décidé de manifester publiquement, on a renforcé la garnison.

Hier de nombreuses perquisitions ont eu lieu chez les principaux anarchistes de la capitale, car la police avait été avisée qu'il existait des dépôts de cartouches de dynamite. On n'a trouvé que des papiers sans importance, et la plupart des perquisitionnés étaient absents de leur domicile. Sur la recommandation de Cipriani, les anarchistes connus doivent se tenir cachés jusqu'au 1er mai.

Les représentants de quarante-huit Associations ouvrières démocratiques ont tenu, hier soir, une réunion à laquelle assistaient les députés Barzilai et Ferrari (Hector). L'idée a prévalu de conserver un caractère essentiellement pacifique à la manifestation du 1er mai. Un ordre du jour contraire a été rejeté par 39 voix contre 7.

On télégraphie de Gênes au *Capitan Fracassa* qu'une fabrique de dynamite située près de Millesimo et appartenant à un particulier a sauté hier. Cinq jeunes ouvrières ont été tuées; il y a eu beaucoup de blessés.

Naples. — De nouvelles arrestations d'anarchistes ont eu lieu hier pour rassurer la population napolitaine, qui est réellement prise de panique et attend la journée du 1er mai avec effroi. Le nombre des individus arrêtés dépasse 40; ils sont inculpés d'avoir répandu un manifeste excitant les soldats à la désobéissance aux ordres de *leurs chefs*.

Essen. — Dans le bassin d'Essen, la grève est en baisse marquée. Dans la plupart des mines qui avaient cessé le travail, il manque peu d'ouvriers.

Dans le bassin de Gelsenkirchen, tout est calme. Dans celui de Bochum, il y a encore grève partielle; dans celui de Dortmund, la situation n'a pas changé. Dans ceux d'Aix-la-Chapelle et de Wurm, ainsi que dans les mines de la Société minière d'Eschweiler, le travail continue paisiblement.

Hier, des affiches ont été apposées par ordre du président de la Westphalie, faisant savoir aux mineurs que les administrations des mines avaient ordre de repousser toute médiation en faveur des ouvriers qui entrent en grève. Les grévistes sont en tout maintenant 17,000 en Westphalie.

Cologne. — En conséquence des faibles arrivages de charbon, de nombreuses usines de fer du Siegeland et beaucoup d'usines d'acier de la province rhénane ont dû suspendre le travail. Beaucoup d'ouvriers sont obligés de chômer.

— Ainsi que l'annonce la *Gazette de Cologne*, d'après une communication de Dahlhausen, l'ouvrier mineur Bauer, qui a présidé dimanche à Bochum l'assemblée de délégués qui a proclamé la grève générale, a été arrêté pour excitation à la grève.

Funérailles de de Moltke

Berlin. — L'impératrice, avec deux des princes, le roi de Saxe et d'autres princes allemands, les ministres et le corps diplomatique assistaient à la cérémonie funèbre célébrée en l'honneur du maréchal de Moltke.

L'empereur a apporté une couronne semblable à celle que recevaient les généraux romains victorieux.

Le cortège funèbre est parti de la maison mortuaire après la célébration de la cérémonie dans le palais de l'état-major général, et s'est dirigé, en faisant le tour de la colonne de triomphe, vers la gare de Lehrte, d'où le corp sera transporté demain à Kreisau.

La foule était énorme dans toutes les avenues conduisant du palais de l'état-major à la gare de Lehr.

L'empereur a voulu que le cercueil fût transporté sur le char royal qui a servi pour les obsèques des empereurs Guillaume Ier et Frédéric III.

Ce sont les pasteurs Richter et Kœgel qui ont officié.

En tête du cortège marchaient l'empereur et le roi de Saxe, ayant derrière eux le major de Moltke et les autres parents du maréchal conduisant le deuil; puis les princes des familles régnantes d'Allemagne,

---

105 FEUILLETON DE LA *LIBERTÉ*

FLEUR-DE-LIS

— Ce visage, doux et fier, expressif et bien vivant, était celui d'une sainte morte...

— D'une morte?

— D'une morte bien-aimée...

— O mon Dieu!

— C'était sa noble démarche, et sa voix pure aussi, comme nous l'entendions autrefois!

— Comme nous l'entendions! répète Fleur-de-Lis dans un trouble intense et délicieux.

— C'étaient les traits et la voix de la morte que nous avons le plus aimée, le plus pleurée...

— Ma mère!... s'écrie Fleur-de-Lis en prenant vivement dans ses mains frissonnantes les mains de Fifrelin, et le couvrant d'un regard d'immense anxiété.

— Oui, notre chère et sainte mère, Fleur-de-Lis! C'était elle, à n'en pas douter!

— O ciel! Et je n'étais pas là pour me jeter à ses pieds, dans ses bras, pour entendre sa voix aimée, pour me rassasier de sa vue, de sa parole, de son baiser!...

— C'est là, chère petite sœur, une vraie résurrection; car une si parfaite ressemblance n'est pas possible. Elle revivait, et votre nom, je l'ai entendu, votre nom est tombé de ses lèvres, avec cette inflexion tendre qu'elle mettait à le prononcer!

— Et je n'étais pas là!... redit Fleur-de-Lis dans un sanglot plein de larmes.

— Je ne peux point croire que le Dieu tout-puissant, que le Dieu bon ait fait ce miracle pour en refuser la joie à celle qui la mérite le plus, à la meilleure des filles!

— Hélas!...

— S'il a ressuscité Bonne de Montgilbert, car la dame blanche, c'est elle, je le jure, c'est qu'il veut vous rendre votre mère.

— Me rendre ma mère!.. O doux Seigneur! s'écrie Fleur-de-Lis en se jetant à genoux devant le crucifix, rendez-la-moi, ne fût-ce qu'un jour, et reprenez-nous ensemble!...

— C'est la seconde fois qu'apparaît la dame blanche, juste quand sa présence est nécessaire, d'abord pour sauver sa fille, ensuite pour confondre le crime: elle ne quitte donc pas cette demeure dont elle est l'ange gardien.

— Ma tête se perd!

— Soyez calme et forte contre le bonheur, Fleur-de-Lis, comme vous l'avez été contre la souffrance.

— Ainsi, tu veux que j'espère?...

— Oui.

— Tu crois sincèrement que ce n'est pas de la folie que de me dire : « Ta mère vit! Tu vas revoir ta mère!... »

— Ne serait-ce que pour un jour, répond Fifrelin avec une gravité solennelle et nuancée de tristesse, je crois que vous la reverrez.

— Cœur de Jésus, Cœur de Marie, soyez à jamais bénis!...

— Oui, la dame blanche est certainement dans le château; je la chercherai, et quelque chose me dit que je la retrouverai! Priez en attendant, Fleur-de-Lis, priez d'une âme sereine et confiante en l'infinie bonté de Celui qui ressuscita Lazare et la fille de Jaïre!

— Eh bien! va, Fifrelin, va! Malgré l'agitation terrible où je suis, je me sens déjà prête à la miraculeuse félicité que tu me promets!... Je ne sais pas si je fais un rêve en ce moment, mais le rêve est ravissant, et j'attendrai son dénouement sans faiblesse.

— Dieu guidera mes pas! Soyez, par votre empire sur vous-même, digne de ce qu'il va faire pour vous.

— Tes paroles, ton assurance m'épanouissent; il me semble que je revis aussi.

— Soyez vaillante pour l'instant où je reviendrai, l'allégresse dans le cœur et sur le visage.

— Je le serai, je te le jure! dit Fleur-de-Lis d'une voix ferme, en essuyant ses yeux.

Fifrelin paraît hésiter un instant; puis, convaincu de l'énergie de la jeune fille, il reprend :

— Petite sœur, si je vous disais en ce moment même : « Votre mère est là, près de vous, qui vous attend, qui vous appelle! Ne cherchez pas à percer le mystère de sa disparition et de sa résurrection : croyez seulement! comme disait Jésus à Jaïre, tout ce beau courage, toute cette résolution ne s'évanouiraient-ils pas, et ne risquerais-je pas de briser du même coup votre cœur et votre raison?

— Non, non! Je crois! je crois!... je suis forte, te dis-je, forte, parce que je crois, parce que je remets mon cœur aux mains de mon Dieu, parce que j'humilie ma chétive raison devant sa puissance infinie!

— Venez donc, Fleur-de-Lis! C'est ensemble que nous chercherons et que nous trouverons la dame blanche!...

— Oh! que tu es bon! s'écria la jeune fille dans un élan de reconnaissance et de joie. Mais prions d'abord!

— Oui, prions!

Ils s'agenouillent côte à côte, et quand ils se relèvent, Fifrelin ne voit pas sans une intime allégresse que le doux visage de sa sœur est comme imprégné d'une angélique sérénité.

— Sois mon guide, dit-elle.

Ils s'engagent dans les corridors du château.

Fifrelin va d'un pas aussi rapide que le permettent ses jambes torses, et furtivement il essuie ses yeux : il a compris que sa mère, minée par sa longue et implacable pénitence, n'a plus à vivre que peu de jours, peu d'instants peut-être; s'il allait arriver trop tard pour recevoir sa suprême bénédiction et pour donner à sa sœur la miraculeuse joie promise?

Fleur-de-Lis le suit, palpitante et confiante, un rayon du ciel dans l'âme et dans les yeux.

Par les croisées ouvertes monte, du fond d'une cour, une rustique et suave cantilène; c'est Tiennette, la chevrière, qui chante sa villanelle favorite :

Espère, espère, Le resve
Pauvre cœur Affreux
Qu'exaspère S'achève
La douleur! Heureux!...
Dieu t'aime Espère, espère!...
Quand mesme!...
Dans le ciel le plus noir
Il fait luyre l'espoir.

(A suivre.)

les représentants de l'empereur d'Autriche, du roi d'Italie et les membres du corps diplomatique.

— Contrairement à l'information donnée par la *Post*, le prince Bismark n'est pas venu aux funérailles, il s'est contenté d'envoyer une couronne. Ce fait est très commenté.

On a beaucoup remarqué l'émotion de l'empereur à son arrivée à la gare de Lehrte. Au moment de dire adieu à celui qui fut son conseiller militaire, il n'a pas pu cacher ses larmes.

— Le comité de souscription pour un monument national en l'honneur du prince Bismark informe que la somme recueillie atteint actuellement le chiffre d'un million de marcs.

Paris. — Le gouvernement semble décidé à abaisser le droit sur les blés à 2 fr. 50, mais seulement dans quelque temps.

— Le Conseil des ministres ne s'est pas encore occupé de la question de l'inhumation du prince Napoléon en Corse, mais le gouvernement semble disposé à accorder l'autorisation.

— La Chambre a fixé l'interpellation de M. Laur relative à la suspension des droits sur le blé à la date du débat sur la proposition analogue de M. Viger, déposée hier.

On aborde la discussion générale des douanes.

M. Lockroy fait ressortir la gravité du projet, qui risque d'isoler la France économiquement d'abord, politiquement ensuite, au milieu de l'Europe. Le projet n'est pas justifié, car les exportations de la France augmentent, son commerce et son industrie sont florissants.

M. Lockroy se plaint que la commission des douanes n'ait pas fait une enquête sérieuse et ose dire que la France ne peut plus lutter contre personne. L'orateur montre les funestes résultats qu'aurait le projet pour les ouvriers et les industriels français et finalement pour la république.

M. Roux, député de Marseille, a déposé à la Chambre une pétition recouverte de 25,000 signatures d'ouvriers et d'industriels des Alpes-Maritimes, de l'Isère et des Bouches-du-Rhône, protestant contre les tarifs douaniers.

— Le croiseur *Seignelay* a été jeté à la côte près de Jaffa. L'équipage a été sauvé.

Le *Seignelay* est un croiseur en bois, détaché depuis plusieurs années dans le Levant. Il était au mouillage dans le port de Jaffa, lorsqu'il a été assailli par un coup de vent très violent et a chassé sur ses ancres. Un vapeur a été envoyé sur les lieux pour tâcher de le renflouer.

Cannes. — La princesse Louise et la duchesse d'Albany, voyageant avec sir Robert Collins et lady Collins, ont été accompagnées à la gare par MM. Taylor, vice-consul britannique, Grant, Morris, le révérend Aytken et un grand nombre de notabilités anglaises, qui leur ont offert des fleurs.

Le croiseur anglais *Amphion*, mouillé dans le golfe Juan depuis l'arrivée de la reine, est allé mouiller dans le golfe de Napoule pour saluer la reine au moment du passage du train à 3 heures.

Grasse. — La reine d'Angleterre est partie à trois heures pour Cherbourg. Le préfet et le général gouverneur sont venus lui offrir leurs respects. La reine a remercié chaleureusement le maire de Grasse de l'accueil sympathique de la population. Au moment où le train s'est ébranlé, la foule a acclamé la reine.

Londres. — La Chambre de commerce française a envoyé hier aux ministres du commerce et de l'agriculture une lettre, adressée également à la Chambre et au Sénat, réfutant le rapport de M. Méline sur les tarifs de douanes et développant les arguments en faveur de la liberté commerciale.

Rome. — A la Chambre, le ministre de la guerre, répondant à M. Rizzo, déclare qu'il publiera, aussitôt qu'elle sera achevée, les résultats de l'enquête officielle sur l'explosion de la poudrière.

Le capitaine Spaccamela, qui est le témoin principal, est heureusement maintenant hors de danger et doit être interrogé demain.

— Interrogé par M. Sanguinetti, M. Nicotera confirme l'explosion de la fabrique privée de dynamite près de Millesimo. Cinq filles sont mortes, une autre a été blessée. La situation de la fabrique exclut absolument l'idée d'une cause criminelle.

Vienne. — Le cercle conservateur catholique du prince Liechtenstein s'est définitivement constitué ; il compte actuellement dix-sept membres et a formulé un programme de réformes sociales et économiques sur la base chrétienne.

Le *bruit* court que le député polonais Bilinski serait nommé prochainement ministre des communications.

D'après les journaux galiciens, les négociations entre la gauche allemande et la fraction polonaise *continuent discrètement*, sous les auspices du comte Taaffe, afin de former une solide majorité ministérielle au Reichsrath.

Simla. — Le général Graham a battu le 25 avril mille Manipouris retranchés dans un marais. 200 Manipouris ont été tués. Un officier indigène a été tué ; quatre officiers anglais, dont le lieutenant Grant, ont été blessés.

— Les nouvelles du Manipour annoncent que le régent s'est enfui dans les montagnes. Les habitants du Manipour ne résisteront pas aux Anglais.

CHRONIQUE GENERALE

Nécrologie. — Une dépêche de Bruxelles annonce le décès de M. L. Fassiaux, secrétaire général du ministère belge des chemins de fer, postes et télégraphes. On doit au défunt la création des Congrès internationaux s'occupant d'affaires ferrugineuses dont le dernier s'est réuni à Paris pendant l'exposition de 1889 et dont le prochain est convoqué cette année à Saint-Pétersbourg.

La noblesse dans l'armée allemande. — Les corps d'officiers de cuirassiers, de dragons et de uhlans, des régiments de la garde, viennent de conclure entre eux un traité (cartel) dans lequel ils s'obligent à ne jamais admettre dans leurs rangs un officier qui n'appartient pas à la noblesse.

C'est là un symptôme caractéristique d'opposition contre l'empereur qui, dans un récent décret, recommandait d'encourager l'avancement des fils de bonne famille de la bourgeoisie comme officiers dans l'armée.

On sait que les corps d'officiers des régiments de la garde ont le privilège d'élire, au scrutin de ballottage, tout officier désigné pour entrer dans un régiment d'élite. Aux termes de ce privilège, le roi de Prusse ne peut jamais signer la nomination d'un officier de la garde si le scrutin dont il s'agit est contraire au candidat désigné.

Les résultats de ce scrutin sont soumis, deux fois par an, au roi qui admet ou refuse, en conséquence, les candidats proposés par le ministre de la guerre.

FRIBOURG

L'Exposition professionnelle de la Grenette. — La Société fribourgeoise des Arts et Métiers a ouvert sa troisième Exposition professionnelle il y a bientôt dix jours. La première Exposition avait eu lieu en avril 1889, et elle ne rentermait que des objets venus de Zurich, soit pièces d'épreuves d'apprentis, soit travaux, dessins et modelages de l'école professionnelle de perfectionnement. C'est à la suite de cette Exposition qui démontrait si bien le but des examens d'apprentis et leur résultat immédiat que la Société fribourgeoise les a institués. L'essai de l'année dernière comprenait, outre les travaux d'apprentis, ceux de l'Ecole secondaire professionnelle de Fribourg, des cours professionnels du soir (ingénieurs et architectes, Industrielle), travaux manuels de l'Orphelinat. L'Exposition de cette année surpasse sa devancière par la quantité de travaux d'apprentis et leur bienfacture. Elle occupe la grande salle et le salon.

La salle est décorée comme aux jours de fêtes ; les armoiries des principaux métiers, encadrées de drapeaux, ornent la salle. En entrant à gauche, c'est l'Exposition de l'école des tailleurs de pierre qui attire les regards par la finesse d'exécution des pièces, et leur disposition symétrique. Ce sont des consoles, des tourelles gothiques, travaux de maitres (MM. Brugger), et des colonnes, des bases, des entablements, même des monuments funéraires qui sont exécutés par les élèves de l'école. Tous les travaux des apprentis portent la mention *très bien*, et plusieurs, croyons-nous savoir, vont être envoyés à Berne pour l'Exposition fédérale des travaux d'apprentis. Cette école, dont les débuts ont été pénibles, marche très bien aujourd'hui grâce à la persévérance de ses fondateurs et au dévouement de ses maitres. Puisse-t-elle nous donner un groupe de bons ouvriers fribourgeois. C'est ce qui manque le plus.

L'Industrielle a aussi exposé les dessins de ses apprentis. Si cette Exposition n'est pas aussi brillante que celle de Morat dont nous allons parler, au moins a-t-elle le mérite d'être pratique. Ce sont des ornements simples, des motifs de décoration et des dessins techniques, tels que outils, instruments divers, en plan, coupe et élévation ; des boites diverses (cartonnage) vues aussi en plan, en élévation et en coupe ; les éléments de la vannerie, etc. Bref, c'est du dessin professionnel, paraissant à l'œil du profane bien inférieur aux anciennes figures et têtes d'animaux que l'on manière encore ici et là, mais d'une utilité bien plus grande. D'ailleurs la plupart des élèves qui ont signé les feuilles exposées n'ont jamais dessiné à l'école primaire dont ils n'ont parcouru que l'un ou l'autre degré. C'est ce qui rend ce mode simultané nécessaire. Puis, c'est un moyen de faire travailler *tous* les élèves. Toute modeste qu'elle est, cette collection de dessins a bien des mérites.

L'Ecole secondaire et les Cours professionnels de Morat ont envoyé une quantité de dessins de tous genres, d'après nature, d'après le plâtre, d'après modèle graphique. Nous ne saurions dire quels sont les mieux réussis comme travail ; mais les dessins se rapportant aux professions manuelles sont de beaucoup les plus utiles. Nous avons remarqué avec plaisir des travaux de ferblantiers (développements de surfaces d'objets), etc. ; mais la menuiserie, la serrurerie sont de beaucoup moins représentées que dans l'Exposition de l'année dernière. Les dessins de parties de machines accompagnés des croquis cotés qui ont dû les précéder, nous ont beaucoup plu. Nous ne cesserons de le répéter : le dessin *technique, ou géométrique* si l'on veut, s'impose ; il est de toute nécessité. Aussi nos félicitations à M. Blaser, professeur de dessin.

Une troisième collection venue d'une école, c'est celle des travaux manuels exposée par l'Orphelinat de la ville de Fribourg et par l'école de Montilier. M. Cardinaux, instituteur, ici s'ingénie à créer de nouveaux modèles à ajouter à la collection suisse. Il y réussit. Nous avons vu des devidoirs, des souricières, des *tire-lire*, des salières, des jeux divers, etc., etc. Nous apprécions beaucoup la méthode d'enseignement de M. C. Il fait d'abord voir l'objet modèle, puis le dessine au tableau noir, en différentes vues qu'il fait copier aux élèves, puis ceux-ci se mettent au travail de la *matière. C'est la vraie méthode : avoir sous* la main un objet simple, le bien comprendre et l'analyser au moyen du dessin géométrique.

Le cours de travaux manuels de Montilier, dirigé par M. Gutknecht, professeur à Morat, a envoyé du cartonnage. Il y a là de bien beaux *cadres pour photographies*, encadrant des vues de la ville de Morat, des vide-poches et une série d'objets fort jolis et trop nombreux pour que nous puissions les nommer.

En voyant ce qui se fait à l'Orphelinat de Fribourg et à Montilier, on regrette que le cours de travaux manuels donné en 1888 dans nos murs n'ait pas encore produit d'autres résultats dans le canton. L'absence de locaux n'est pas une excuse.

Pour ne point faire de jaloux, nous donnerons, avant de parler des travaux des apprentis, les notes qu'ils ont obtenues.

Forgerons. — Aubert, Jules (Moullet, Jules, Romont), bien ; Brodard, Alfred (Brodard, Xavier, La-Roche), bien ; Ducotterd, Ambroise (Mollard, Charles, Vuarmarens), bien ; Galley, Charles (Fasel, Anton. Vuisternens-en-Ogoz), bien ; Genilloud, Casimir (Genilloud, Isid., Bulle), très bien ; Marmier, Henri (Marmier, Aug., Estavayer), très bien ; Rüprecht, Arnold (Favre, Charles, Murten), bien ; Schorro, Joseph (Cotting, Franz, Pontels), bien.

Serruriers. — Hertling, Frédéric (Hertling, J., Fribourg), très bien ; Wæber, Joseph (Wagner, Jérôme, Bulle), bien.

Mécanicien. — Brulhart, Eugène (Morel, Charles, Bulle), très bien.

Fondeur. — Bourqui, Max (Roux et Cie, Fribourg), très bien.

Tourneur. — Roche, Emile (Roux et Cie, Fribourg), bien.

Ferblantier. — Olivier, Jules (Bauknecht, Fribourg), bien.

Chaudronnier. — Roggen, Max (Freuler, M., Murten), bien.

Charrons. — Dubey, Elie (Nicollier, Fritz, Olleyres), bien ; Duc, Jules (Orph. Marini, Montet), bien ; Forster, Fritz (Forster, H., Murten), très bien ; Perrin, Jules (Dey, Jules, Epagny), bien ; Schorro, Peter (Gobet, Ulrich, Bœsingen), bien.

Menuisiers-ébénistes. — Ayer, Philippe (Toffel, Pierre, Pont-la-Ville), médiocre ; Bourqui, Fernand (Meyer, Christen, Cugy), bien.

Fabricant de fourches et rateaux. — Corminbœuf, Eug. (Page, Eugène, Sédeilles), bien.

Boisselier. — Tossy, Joseph (Thossy, Jacob, Liebistorf), bien.

Vannier. — Buntschu, Franç. (Ecole de vannerie, Fribourg), très bien.

Tapissiers. — Meyer, Jacob (Zurkinden, Jos., Fribourg), très bien ; Imfeld, Johann (Felder, Antoine, Fribourg), très bien.

Peintre. — Grivel, Eugène (Grivel, Alphonse, Fribourg), pas présenté.

Peintre en voitures. — Bræum, Ernest (Staub, J., Fribourg), très bien.

Tailleurs de pierre. — Bæriswyl, Joseph (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Perrin, Louis (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Riedo, Charles (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Rohrbasser, Charles (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Romoz, Narcisse (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Schaller, Jean (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Chaupoux, Alex. (Ecole tailleurs de pierre, Fribourg), très bien ; Monney, Julien (Monney, J.-Jacq., Noréaz), pas de pièce ; Stempfel, Louis (4 patrons), très bien.

Maçons. — Barras, Jules (Barras, Jn-Jos., Villarlod), très bien ; Pythoud, Eugène (Monney, J.-Jacq., Noréaz), médiocre.

Pierristes. — Abriel, Charles (Chardonnens, G., Domdidier), très bien ; Corminbœuf, Just. (Chardonnens, G., Domdidier), très bien ; Godel, Charles (Chardonnens, G., Domdidier), très bien.

Cordonniers. — Bavaud, Joseph (Joye, Fortuné, Mannens), bien ; Tournade, Louis (Pugin, Louis, Romont), bien ; Rouiller, François (Rouiller, Alph., Sommentier), pas présenté ; Rouiller, Eugène (Rouiller, Alph., Sommentier), pas présenté.

Selliers. — Claus, Pierre (Pinget, Laurent, Châtel-St-Denis), bien ; Pury, Louis (Pury, Lucien, Middes), pas présenté ; Favre, Arthur (Weber, Th., Fribourg), très bien.

Tailleur. — Jordan, Edouard (Cherbuin, Benj., Corcelles, Vaud), médiocre.

Coiffeur. — Funk, Henri (Daguet, Joseph, Fribourg), bien.

Fromagers. — Vuarnoz, Félix (Donzallaz, Sylv., Corserey), pas présenté ; Chardonnens, Aug. (R. de Boccard et Cie, Fribourg), très bien ; Godel, Auguste (Balsiger, Ernest, Saubraz, Vaud), très bien.

Jardiniers. — Kroug, Félix (Burgy, Aloïs, Barberêche), bien ; Ducret, Félicien (Orph. Marini, Montet), bien.

Bouchers. — Forney, Gustave (Mæder, Fritz, Fribourg), bien ; Schacher, Albert (Thurler, Aug., Fribourg), très bien ; Genoud, Charles (3 patrons), passable.

Tailleuses. — Monney, Clémentine (Joye, Joséphine, Prez-vers-Noréaz), bien ; Rossier, Marie (Stern, Joséphine, Montagny-la-Ville), très bien : Neumeyer, Marie (Bardy, Fribourg), très bien ; Koller, Marie (Bardy, Fribourg), très bien ; Genilloud, Emma (Pasquier, Schol., Le Pasquier), très bien.

Lingère. — Jordan, Elisa (Nicollier, Justine, Olleyres), très bien.

Nous ferons remarquer ici que la note de la pièce d'épreuve a été pour quelques apprentis modifiée par la note pour le travail de l'atelier, car celui-ci ne correspondait pas très bien avec la bienfacture de la pièce.

Il nous reste à parler des pièces d'épreuve dont nous venons de donner les notes, et à décrire la belle, je dirai brillante, exposition de travaux de dames qui décore le salon mieux qu'il ne l'a sans doute jamais été jusqu'à ce jour. Ce sera pour demain.

Théâtre de Fribourg. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'excellente troupe de Comédie des théâtres de Genève et Lausanne, dirigée par M. Scheler, donnera une dernière représentation à Fribourg pour les adieux de la troupe. Cette représentation qui aura lieu *dimanche prochain, 3 mai*, se composera de deux comédies des plus désopilantes du répertoire moderne : **la Giffle**, comédie en un acte, d'Abraham Dreyfuss, et **Bébé**, comédie en trois actes, d'Emile de Najac et Alfred Hennequin. On sait que *Bébé*, qui est un éclat de rire d'un bout à l'autre, eut à Paris plus de 300 représentations. Le public de Fribourg viendra certainement en masse applaudir les artistes de M. Scheler et leur témoigner par leur sympathique présence et le plaisir qu'ils lui ont fait cette année et le désir qu'ils ont de le revoir l'hiver prochain. *(Communiqué.)*

Société de secours mutuels de la ville de Fribourg. — Assemblée générale ordinaire le dimanche 10 mai prochain, au 1er étage de l'Hôtel du Faucon.

Tractanda :

1° Rapport du Comité sur sa gestion pendant l'année 1890 ;

2° Examen et passation des comptes arrêtés au 31 décembre 1890 ;

3° Nomination des vérificateurs des comptes pour l'année 1891 ;

4° Communication des réceptions faites depuis la dernière assemblée générale.

NOTA : Il est rappelé au public que les réceptions se font en tout temps par le *Comité*, sur la présentation d'un certificat médical signé par un docteur de notre ville.

LE COMITÉ.

Assurance contre la grêle. — Une subvention fédérale de 6,000 fr. étant prévue en faveur de l'assurance contre la grêle, une subvention cantonale équivalente pourra être affectée au même but.

Ces subventions serviront à couvrir les frais de *polices d'assurance*, ainsi qu'à payer une partie des primes.

Les agriculteurs intentionnés de faire assurer leurs récoltes en participant à ces subventions sont invités par la Direction de la Justice à se faire inscrire préalablement auprès de leurs agents d'assurance respectifs avec l'indication du capital à assurer, d'ici au 20 mai prochain.

Eglise collégiale de Notre-Dame

EXERCICES DU MOIS DE MARIE

Ouverture des exercices vendredi 1er mai, à 8 heures du soir, par *Sa Grandeur Mgr Deruaz*.

Les exercices auront lieu tous les jours de la semaine à 8 heures, les dimanches et le jour de l'Ascension après les vêpres de 2 1/2 heures.

Il y aura sermon tous les jours, sauf les samedis et la veille de l'Ascension.

Récitation du chapelet pendant la semaine à 7 3/4 heures, les dimanches et le jour de l'Ascension à 2 1/4 heures.

Bénédiction du Très Saint-Sacrement tous les jours après l'exercice.

Dimanche 3 mai, à 8 heures du soir, récitation du Rosaire entier.

†

Mme Marie Miny, née Raboud, M. et Mme Justine Sottaz et leur famille, Mlle Victorine Miny ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur Thomas MINY

Ouvrier à l'Imprimerie de l'Œuvre de Saint-Paul

leur époux, père, beau-père et grand-père, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, le 27 avril 1891, fête du B. Père Canisius, dans sa 76e année, muni des sacrements de la Sainte-Eglise.

L'office d'enterrement aura lieu à l'Hôpital, jeudi 30 avril 1891, à 7 ½ heures.

R. I. P.

†

Congrégation du B. Père Canisius

Les membres de la Congrégation sont priés d'assister à l'enterrement de leur confrère

Monsieur Thomas MINY

ouvrier à l'Imprimerie Saint-Paul

qui aura lieu jeudi 30 avril, à 7 ½ heures, à l'Hôpital.

R. I. P.

Le remède le plus sûr

Dans les différentes phases qui caractérisent tout spécialement la vie du sexe féminin, il importe avant tout de maintenir les reins et le foie dans leur activité normale, afin de maintenir le sang pur et fortifiant. Des irrégularités, des maux de tête, migraines, palpitations, crampes, affections stomacales, etc. sont généralement les symptômes de perturbations dans le fonctionnement de ces importants organes.

De quelle façon ces troubles peuvent être complètement guéris, Madame Ullrich, à Luban (Saxe), nous l'indique dans sa lettre suivante : « C'est avec un bien grand plaisir que je vous annonce qu'après avoir pris une bouteille et demie de Warners Safe Cure, je me trouve tout à fait bien portante, alors que j'ai souffert pendant de longues années d'irrégularités, de migraines et de crampes ; les douleurs à l'estomac et les terribles battements de cœur ont aussi cessé. Je ne puis donc que chaudement recommander la Warners Safe Cure. »

On peut se procurer la « Warners Safe Cure » à 5 fr. la bouteille à la *pharmacie Schmidt, à Fribourg ; pharm. E. Jambé, à Châtel-Saint-Denis ; pharm. G. Faust, à Sion ;* à la *pharmacie du Jura, à Bienne ; pharm. A. Nicati, à Lausanne ; pharm. Rouge, à Berne ; en gros* chez *C. Richter,* pharm. et drog.. à *Kreuzlingen* (Thurgovie).

BIBLIOGRAPHIE

Revue du Foyer. — Sommaire du numéro du 25 avril :

Le Prytanée de La Flèche : Projets d'augmentation. — La fondation de Henri IV. — Un programme du comte de Saint-Germain. — Opinion de Lanoue : H. Barthélemy. — *Les sociétés secrètes italiennes* : La Maffia. — La Camorra. — La Malla vita : O. Salleix. — *Les nouveaux trucs au théâtre* : A. Léger. — *Le voleur,* nouvelle : Guy de Maupassant. — *Ali Mohamed ben Salah* : Ygoun. — *Le manoir des célibataires,* roman *(suite)* : M. Maryan. *Une galerie de portraits royaux* : P. P. — *Le recensement* : Ses origines. — Son utilité chez les Romains. — Les principaux dénombrements. — Ce qu'il est aujourd'hui : A. Néronde. *Charcuterie et salaisons* : H. Voinesson de Laveline. — *Moyen de garantir les vignobles contre les gelées printanières* : Georges de Dubor. — *Choses et autres* : Flotte télégraphique du monde. — Quelques applications de l'eau chaude. — Avantages de l'activité. — Moyenne des décès dans les grandes villes du monde. — Combat entre coq et faucon. — Un canon monstre. — Destruction des rats : Un Curieux. — *Conseils du Docteur, Récréations du Foyer, Solutions des récréations du N° 23, Petite correspondance* : Nemo. — *Chronique financière, Petite poste financière* : J. Jaillard.

M. Soussens, *rédacteur.*

Etoffes de soies noires de Lyon — de **C.-J. Bonnet et Cie,** de **Lyon** — de **6 fr. 10** à 17 fr. 55 par mètre, expédie franco par coupes de robes et pièces entières, **G. Henneberg,** dépôt de fabrique de soie à **Zurich.** Echantillons franco par retour du courrier. (423)

Toiles d'Alsace, Levantine, Foulard de Mulhouse, immense choix de dessins à **45** cent. le mètre, franco à domicile en tout métrage. — Echantillons franco par retour. — **Jelmoli et Cie, à Zurich ; Dépôt de Fabrique.**

N. B. Grand choix lainages nouveautés en noir et couleur.— Gravures correspondantes gratis. (272-133-45)

Les Privilégiés

Si la muse inspira toujours le grand Hugo,
La Chimie envers toi ne fut jamais avare,
Illustre créateur des parfums du Congo
Et premier savonnier de France et de Navarre.
J. Tureau, de Genève, à *Victor Vaissier.*

Ag. dép. FRAY et SAUNIER, 35, rue Tupin, Lyon.

Nouveautés de printemps

EN ÉTOFFES

pour costumes

de dames ainsi qu'en *draps de manteaux* en choix énorme. *Service réel et prix modérés.* Echantillons avec gravures de mode et envoi gratis aux particuliers. (425)

Wormann fils, Bâle.

Catalogue de confections gratis.

Observatoire météorologique de Fribourg

Les observations sont recueillies chaque jour à 7 h. du matin, 1 et 7 h. du soir.

BAROMÈTRE

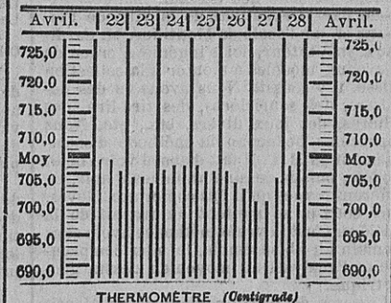

THERMOMÈTRE *(Centigrade)*

Avril.	22	23	24	25	26	27	28	Avril.
7 h. matin	6	5	3	0	1	8	8	7 h. matin
1 h. soir	8	5	5	10	12	15	12	1 h. soir
7 h. soir	6	4	4	5	10	10		7 h. soir
Minimum	6	4	3	0	1	8		Minimum
Maxim	8	5	5	10	12	15		Maxim

A VENDRE

les **baraques** ayant servi au concours de taureaux, sur les Grand'Places, à Fribourg. (553/320)

S'adresser d'ici au 4 mai, à **M. Bodevin,** charpentier, à **Fribourg.** O.117F.

On demande

à acheter d'occasion un *coffre fort incombustible.* Adresser les offres avec dimensions et prix sous chiffre **X. 991 J.** *poste restante,* à **Romont.** (552)

A LOUER

Au centre de la ville, un logement de cinq à six pièces, avec cuisine, cave, galetas, eau dans l'étage. (551)

S'adresser au *Bureau des annonces* de l'**Imprimerie cathol.,** à **Fribourg.**

Vins d'Algérie

Premiers crus du Sahel, *vins naturels et salutaires.* Expéd. par fût de 225 litres : **120 fr.** f° gare destinataire. S'adresser à **M. Curchod,** *agence Franco-Suisse,* à **Alger.**

Excellente référence au *Bureau des annonces* de l'Imprimerie catholique, à *Fribourg.* (511)

ANCIENNE

Distillerie Monney, frères

RUE DE LA PRÉFECTURE

FRIBOURG

Rhum de Martinique et Jamaïque, importation directe de fr. 1.50 à 4 fr. le litre.

Eau de cerises de fr. 2.80 à 4 fr. le lit.

Eau-de-vie de pommes de terre à 1 fr. le litre. (1161/658)

UN MÉNAGE sans enfants

demande comme aide une jeune fille de confiance, de préférence une allemande qui aurait l'occasion d'apprendre la langue française. S'adresser au *Bureau des annonces* de l'**Imprimerie catholique,** à **Fribourg.** (541)

MAGASIN DE MUSIQUE AUG. EGGIS, FRIBOURG. (1150)
INSTRUMENTS. — Accessoires. ABONNEMENTS. — Nouveautés

SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE CANTONALE D'AGRICULTURE

EXPOSITION DE TAUREAUX ET DE PRODUITS LAITIERS

LES 2, 3 ET 4 MAI 1891, A FRIBOURG

L'Exposition des taureaux aura lieu sur les Grand'Places et celle des produits laitiers au Strambino

Vendredi 1er mai : *De midi à 6 heures soir.* — Arrivée des taureaux et des produits laitiers.

Samedi 2 mai : *De 5 à 6 heures matin.* — Arrivée des beurres. — *7 heures matin.* — Ouverture de l'Exposition au public. — Fonctionnement des jurys. — *6 heures soir.* — Fermeture de l'Exposition.

Dimanche 3 mai : *7 heures matin.* — Ouverture de l'Exposition au public. — *6 heures soir.* — Fermeture de l'Exposition.

Lundi 4 mai : *7 heures matin.* — Ouverture de l'Exposition au public. — *4 heures soir.* — Distribution des primes. Les primes des deux concours seront distribuées dans le champ de l'Exposition des taureaux. — *6 heures soir.* — Clôture définitive de l'Exposition. Départ des taureaux. *Le prix d'entrée pour chaque Exposition est de 50 cent.*

Pour la Société fribourgeoise cantonale d'agriculture : (549/319)

Le secrétaire : E. de Vevey. *Le président :* J.-B. Dousse.

Le régénérateur des cheveux de Fritsch (1264) (705)

rend aux cheveux gris leur couleur et leur fraîcheur primitives, est d'une *innocuité absolue,* remplace toutes les autres teintures et *coûte seulement 2 fr. 50* au de 4 fr. et 8 fr. Exiger que le nom **A. Fritsch** se trouve sur le flacon. En vente chez **C. Lapp,** droguerie, **Fribourg.**

Le soussigné avise son honorable clientèle, ainsi que tous les amateurs de bière qu'il a transféré son (408/232)

DÉPOT DE

Pilsener-Export-Bier

EN

BOUTEILLES ET CHOPINES

A LA

Rue de Romont, 241 (Café du Midi)

et se recommande pour la prompte livraison de toutes quantités à domicile.

A. NIGGELER-DUBOIS.

CORS AUX PIEDS

durillons, etc., sont détruits sûrement et sans douleur par le remède suisse spécial

Ecrisontylon Pohl

de la pharmacie Fueter, à Berne. Flacon : 1 franc. (255)

Droguerie Lapp, à **Fribourg ;** pharmacie Robadey, à **Romont ;** Sudan, à **Bulle ;** Peter, à **Moudon ;** Vuillémoz, à **Payerne.**

A vendre et à louer

plusieurs propriétés d'agrément et de rapport aux environs de Fribourg et ailleurs.

Le soussigné se charge aussi des locations en ville. (487)

Pierre Dechanez,
Hôtel du Chasseur, à **Fribourg.**

Demandez partout la (212)

Lessive Vaudoise

En vente dans toutes les bonnes épiceries.

En vente à l'Imprimerie catholique :

IL SENSE DELL'ALLEGORIA DANTESCA

SECONDO LA SCOLASTICA

DISSERTAZIONE

LETTA

DAL P. GIOACHINO BERTHIER DEI PRED

All' Accademia di religione cattolica

PRIX : 50 centimes.

OUVRAGES POUR LE MOIS DE MARIE

Année miséricordieuse de Marie ou Douze mois de Marie en exemples, par le R. P. Huguet, S. M. — Prix : 2 fr. 50.

Nouveau Mois de Marie de N.-D. de Lourdes, par Lasserre. 51e édition. — Prix : 2 fr.

Petit Mois de Marie, par l'auteur des *Paillettes d'Or.* 120e édition. — Prix : 20 centimes.

Mois de Marie à l'usage des âmes pieuses, des communautés religieuses et des paroisses, par M. l'abbé Bonneroche. — Prix : 2 fr.

Mois de Marie de Notre-Dame du Très Saint Sacrement, méditations, extraits des *Ecrits* du T. R. P. Eymard. — Prix : 1 fr. 25.

Mois de Marie, par Mgr de Ségur. — Prix : 75 cent

Paraphrase des Litanies de la Sainte-Vierge, formant trois mois de Marie, suivie de six Exercices du Chemin de la Croix, par M. l'abbé Lemarchal, 2 vol. — Prix : 7 fr.

Le mois de Marie de l'Angelus en l'honneur de Notre-Dame, par un serviteur de Marie. — Prix : 50 centimes.

Couronne de mai ou Mois de Marie des paroisses. — Prix : 1 fr. 50.

Essais sur le mois de Marie, par l'abbé Alizon.
Tome Ier. *Marie-Mère.* — Prix : 1 fr. 20.
Tome IIe. *Marie-Médiatrice.* — Prix : 2 fr.
Tome IIIe. *Marie-Modèle.* — Prix : 2 fr.
Tome IVe. *Marie-Consolatrice.* — Prix : 2 fr.

La guirlande virginale ou Mois de Marie nouveau, par M. l'abbé Am. Labetoulle, aumônier du Lycée de Limoges. 3e édition. Joli volume in-18 de 250 pages. — Prix : 2 fr.

Les Soirées des Enfants de Marie, par le chanoine J.-M. A. — Prix : 1 fr. 30.

Un mois de Marie sur le *Salve Regina,* par le R. P. Petitalot de la Société de Marie. — Prix : 1 fr. 25.

Le mois de Marie sanctifié et offert à Dieu pour obtenir le triomphe de l'Eglise et le rétablissement du Saint Père Léon XIII dans tous ses droits temporels, d'après l'ouvrage italien du R. P. Lalomia. — Prix : 10 cent.

Petit mois de Marie à l'usage des pensionnats de jeunes filles et des Congrégations de la Sainte-Vierge. — Prix : 10 centimes.

Guirlande à Marie, par J. M. A. Missionnaire apostolique. — Prix : 90 cent.

Le pouvoir de Marie en exemples. — Prix : 2 fr.

Mois de Marie du R. P. Beckx, général de la Compagnie de Jésus. — Prix : 2 fr.

Le Mois de Marie des paroisses et des familles chrétiennes. Trente-deux instructions sur la vie, les vertus et les enseignements de Marie, suivies de traits historiques, par Mgr Ricard, prélat de la Maison de Sa Sainteté. — Prix : 2 fr. 50.

Mois de Marie, extrait de la Cité mystique de Dieu de la vénérable Marie de Jésus d'Agreda. — Prix : 1 fr. 50.

Le mois de Marie et les fêtes de la Sainte-Vierge, indiquées dans le Bréviaire romain, par M. l'abbé Coulin. — Prix : 2 fr.

Mois de Marie pour tous. — Prix : 15 cent.

La Vierge d'Israël ou Mois de Marie des personnes vivant dans le monde, par l'abbé Salesse. — Prix : 1 fr. 50.

Mois de Marie, contemplation sur trente Mystères de la vie de la très Sainte-Vierge, par le R. P. Alf. Lefebvre. — Prix : 2 fr. 50.

Nouvelle Imitation de Marie, par l'abbé Alizon. Prix : 1 fr. 50.

Etat et grandeur de Marie, pouvant servir de Mois de Marie. Dédié à toutes les âmes singulièrement dévouées au culte de la Reine des cieux. Extrait des Œuvres du cardinal de Bérulle mis en ordre et traduit du vieux style par l'abbé Olivier Piquant. — *Franco :* 2 fr. 50.

Veillées du mois de Marie. Guirlande d'histoires, par le chanoine J.-M. A., missionnaire apostolique. In-18. — Prix : 75 cent.

Nouveau mois de Marie, dédié à Notre-Dame de l'Espérance, histoire de la Sainte-Vierge et ses principaux sanctuaires, par M. l'abbé Provost. — Prix : 2 fr.

Un portrait de Marie, d'après saint Alphonse, quinze lectures proposées pour un mois de Marie paroissial. — Prix : 2 fr.

Traité de la vraie dévotion à la Sainte-Vierge, par le B. L.-M. Grignion de Montfort. — Prix : 1 fr.

Mois de Marie, extrait de la *Vie et des œuvres du cardinal Pie.* — Prix : 2 fr.

Petit mois de Marie à l'usage de la jeunesse. — Prix : 10 centimes.

Nouveau mois de Marie, par le R. P. Libercier. — Prix : 1 fr. 25

Le mois de Marie consacré à la Mère de Dieu, par F. Lalomia. — Prix : 30 cent.

Nouveau mois de Marie ou suite de lectures touchantes, par M. l'abbé Debussi. — Prix : 1 fr. 25.

En vente à l'IMPRIMERIE CATHOLIQUE à Fribourg